

Gardanne, le 31 janvier 2025

Affaire suivie par : Direction générale des services

Tél : 04 42 51 79 08 / 06

Courriel : dgs@ville-gardanne.fr

Réf : HG/DB/SJ

Le Maire

Aux élu(e)s

Objet : Convocation au Conseil Municipal du jeudi 06 février 2025 à 18H30

Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Le conseil municipal se réunira :

**le jeudi 06 février 2025 à 18H30,
Hôtel de Ville**

Je vous prie de bien vouloir y assister.

Sont joints à la présente convocation.

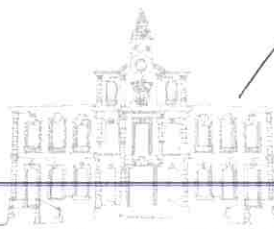
- L'ordre du jour de cette séance et notes explicatives de synthèse associées,
- La liste des décisions depuis la séance du conseil municipal précédent,
- Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 décembre 2024.

Je vous informe par ailleurs, que toute demande d'information complémentaire sur les affaires portées à l'ordre du jour et devant faire l'objet de délibération, peut être obtenue avant la séance du conseil municipal auprès de la Direction Générale des Services.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Hervé GRANIER



Destinataires :

M. Antonio MUJICA
Mme Sandrine ZUNINO-GHOUGASSIAN
M. Alain GIUSTI
M. Arnaud MAZILLE-HAGOBIAN
M. Pascal NALIN
Mme Valérie SANNA
M. Jean-François GARCIA
Mme Noura ARAB
Mme Magali SCELLES
Mme Sophie CUCCHI-GILAS
Mme Danielle CHABAUD
M. Gérard GIORDANO
M. Kuider DIF
M. Michel MARASTONI
Mme Corinne D'ONORIO DI MEO
M. Claude DUPIN
Mme Valérie FERRARINI
M. Kamel BELARBI
M. Vincent BOUTEILLE
Mme Sylvia POLLET
Mme Claire CAMPODONICO
M. Claude JORDA
Mme Samia GAMECHE
Mme Johanne GUIDINI-SOUCHE
Mme Paméla PONSART
M. Jimmy BESSAIH
M. Jean-Marc LA PIANA
Mme Marie-Christine RICHARD
M. Guy PORCEDO
Mme Patricia SPREA
M. Laurent DESHAIES
M. Bruno PRIOURET
Mme Kafia BENSADI
Mme Fouzia BOUKERCHE

Ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 06 février 2025

01 - Administration générale

- 1 - Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 04 décembre 2024
- 2 - Adhésion de la commune à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) – Année 2025
- 3 - Avis relatif à la création d'un établissement accueillant des enfants de moins de 6 ans
- 4 - Salon des arts de la ville exercice 2025 - Fixation des modalités d'attribution des prix accordés

02 - Urbanisme / Foncier

- 5 - Acquisition d'une emprise de terrain d'une superficie de 216 m² auprès de Monsieur Richard LAURENS (La Crémade)
- 6 - Acquisition, par substitution de la SAFER à la Commune, de la parcelle cadastrée section AA n°194 sise Le Payennet
- 7 - Modification de l'assiette du bail emphytéotique, conclu le 28 novembre 1983, avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) d'Aix-Valabre-Marseille
- 8 - Classement d'office dans le domaine public communal de l'échangeur de la gare
- 9 - Transfert de garantie d'emprunt LOGIREM en faveur de ERILIA pour la Résidence Campagne CASONI à Gardanne
- 10 - Adhésion à l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix (AUPA) – Durance

03 - Services Techniques

- 11 - Approbation d'un avenant n°1 au Règlement de service relatif au réseau de chauffage urbain communal

04 – Personnel

- 12 - Création d'un emploi permanent de Directeur-Directrice des Systèmes d'Information
- 13 - Création d'emplois d'agents recenseurs et désignation du coordonnateur communal de recensement au titre de l'année 2025
- 14 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-23

05 – Intercommunalité

15 - Présentation du rapport annuel d'activités de la Métropole au titre de l'exercice 2023

16 - Rapport annuel métropolitain 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

17 - Rapport annuel métropolitain 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

18 - Approbation de l'adhésion de la commune de GARDANNE au groupement de commandes permanent en vue de la passation de marchés publics sur la thématique de « la prévention et la protection des risques » entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et des communes de l'aire métropolitaine ainsi que leurs EPA et EPIC (CCAS, Office du tourisme...).